Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 13

Nachruf: Rochat, George

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ciales, etc. Il insista sur l'importance que notre industrie a su toujours attacher à la formation professionnelle de ses contremaîtres, monteurs et mécaniciens qui par le soin qu'ils mettent à leur besogne assurent à nos produits la qualité qui leur permet de lutter avec la concurrence étrangère.

Cette conscience dans le travail, ce plaisir à accomplir sa tâche scrupuleusement est, dans la branche des machines, d'autant plus remarquable que les difficultés y furent parfois telles que la marge de bénéfice et par suite les salaires n'ont pas toujours atteint le niveau de ceux d'autres corps de métier. L'excellent résultat atteint dans ce domaine n'a pas été improvisé, il résulte d'efforts soutenus pendant de nombreuses années et plusieurs générations dans le but de créer dans nos centres industriels l'état d'esprit propre à sauvegarder cette tradition d'honnêteté dans le travail. On sait le rôle que jouent à ce point de vue nos grandes entreprises et la maison Sulzer en particulier.

Il est bon aujourd'hui que ces choses soient clairement rappelées. La flamme qui fait vivre notre industrie doit être maintenue et tous peuvent y collaborer. Pour cette raison, on ne saurait nier l'intérêt de manifestations du genre de la conférence de M. Lavater et cela quel que soit le désir de quelques-uns de voir réserver les séances de nos associations à l'examen de problèmes plus techniques.

D. Brd.

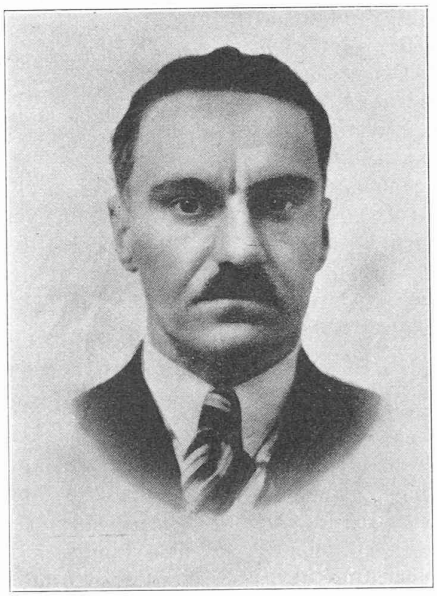

George Rochat, ingénieur-chimiste.
1895-1941.

NÉCROLOGIE

George Rochat, ingénieur-chimiste.

Le 2 juin 1941, *George Rochat*, chef de l'Usine à gaz de Lausanne, est décédé subitement dans son laboratoire, des suites d'une intoxication dont il avait été victime quelques jours auparavant pendant son travail.

Originaire du Lieu, G. Rochat naquit le 29 mai 1895 à Chavornay, où son père était pasteur. Il fréquenta le collège d'Yverdon, puis le Gymnase scientifique de Lausanne et il obtint le baccalauréat en 1913. Il entra alors à l'*Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne*, qui lui décerna en 1917 le diplôme d'ingénieur-chimiste. Il remplit successivement les fonctions d'assistant de chimie inorganique (prof. Pelet) et de chimie organique (prof. Kehrmann).

En septembre 1918, il entra à l'Usine à gaz de Malley-Lausanne, en qualité de chimiste. Sous la direction de M. H. Hæmig, chef d'usine, il se mit rapidement au courant des travaux du laboratoire, puis il se familiarisa avec les nombreuses questions techniques soulevées par l'exploitation de l'usine. Dès janvier 1934, M. Hæmig ayant été nommé chef du service du gaz, G. Rochat lui succéda dans ses fonctions de chef d'usine.

Pendant ses vingt-trois années d'activité à l'usine, G. Rochat ne s'est pas borné à consacrer le meilleur de ses forces à la bonne marche de l'exploitation, mais il contribua, dans une large mesure, au développement et à la modernisation des installations. Sous sa direction, l'usine fut dotée d'un nouveau gazomètre, d'une batterie de fours et d'épurateurs modernes, d'un appareil de débenzolage du gaz par le charbon actif, etc. Esprit très ouvert, ce chimiste faisait preuve d'une grande compétence dans les domaines de la construction, de la mécanique et de l'électricité ; plein de bon sens et d'initiative, il savait s'adapter aux circonstances imprévues et résoudre les difficultés résultant de la guerre.

Estimé de ses supérieurs, qui appréciaient son dévouement, son entrain et ses qualités de chef, il était aimé de tous ses subordonnés, qu'il traitait avec une grande bienveillance, sans que cela nuisît à son autorité. Au militaire, il était premier-lieutenant d'artillerie ; depuis quelques années, il avait assumé le commandement de la D. A. I. de l'usine et il avait organisé ce nouveau service.

Pendant ses études, il avait porté la casquette de Zofingue et il resta profondément attaché aux groupements lausannois et vaudois des Vieux-Zofingiens, dont il fut le caissier pendant plus de dix ans.

Très dévoué à sa famille, fidèle à ses amitiés, il jouissait de l'affection de nombreux amis, qui appréciaient la parfaite droiture de son caractère, sa modestie, sa bonne humeur et la pondération de ses jugements.

Sa mort prématurée a jeté la consternation aussi bien parmi les autorités lausannoises et le personnel de l'usine que dans le cercle de ses amis.

BIBLIOGRAPHIE

Soixante-douzième rapport de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur. Imprimerie centrale S. A., Lausanne 1941.

Par suite de la pénurie de combustible, l'activité de cette importante association s'est développée dans le sens de travaux tendant à rechercher la solution de nombreuses questions d'économie d'exploitation.

En effet, de nouvelles ordonnances imposent aux entreprises l'obligation d'utiliser de la façon la plus rationnelle et la plus économique les sources de chaleurs dont elles disposent. C'est l'*Association suisse de propriétaires de chaudières à vapeur* qui a reçu la tâche de veiller à l'exécution de ces prescriptions, sous la haute surveillance de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail et en particulier de sa section pour la production d'énergie et de chaleur.

Par ailleurs, le manque général de matières premières et en particulier de tôles de chaudières a obligé les organes techniques de contrôle de la dite Association, lors de l'examen d'appareils avariés, à assurer la conservation des installations existantes par tous les moyens possibles.

En ce qui concerne les produits de remplacement, de multiples essais et expertises ont été faits, des cours d'instruc-